

Accord de libre-échange Canada—États-Unis

M. Hopkins: Avant le 30 juin, l'Est de l'Ontario était une zone désignée pour le développement régional, mais depuis, le gouvernement a tout arrêté.

M. McDermid: Quel lien y a-t-il avec le libre-échange?

M. Hopkins: Un groupe qui voulait mettre sur pied dans ma circonscription une usine de sciage et de rabotage avait présenté une demande bien avant le 30 juin. Tout était en ordre, mais les choses avançaient difficilement. J'ai donc communiqué en leur nom avec le ministère, et on m'a dit qu'aucune demande de subvention pour la construction d'une usine de transformation de résineux ne serait approuvée parce que cela irait à l'encontre du libre-échange. Voilà ce qui est arrivé, et je ne veux pas qu'un député ministériel se lève à la Chambre pour essayer de faire croire aux Canadiens que l'Accord de libre-échange n'affecte pas le développement régional.

M. McDermid: Ce n'est pas le cas.

M. Hopkins: C'est un cas assez patent.

Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il n'y a pas de plus dangereux que celui qui refuse de réfléchir. Le gouvernement a fait la sourde oreille à tout ce qu'on lui dit. Le développement régional sera sûrement affecté par l'Accord.

La décision qui concernait l'usine de sciage dont on vient de parler n'a pas été prise aux échelons inférieurs. Cette décision s'inspirait de directives émanant de hauts fonctionnaires. Et c'est ainsi que cela est devenu une politique officielle. Le gouvernement a refusé à ma région l'aide au développement régional bien avant le 30 juin et pourtant, des députés d'en face osent affirmer que l'Accord de libre-échange n'affectera pas le développement régional.

Je voudrais maintenant vous parler des exclusions concernant la petite entreprise. Il arrive que le Pentagone, à Washington, lance des appels d'offre pour lesquelles des Canadiens peuvent soumissionner. Cependant, depuis quelque temps déjà, les Américains ont pour politique de retirer de la circulation un grand nombre de ces marchés qui intéressent les Canadiens et de les réserver strictement pour des entrepreneurs américains. Dans les années 50 et au début des années 60, il y avait plus de libre-échange en matière de contrats de défense avec les États-Unis qu'il n'y en a aujourd'hui. Le 5 juillet, le ministre du Commerce international (M. Crosbie) a fait cette affirmation à la Chambre en répondant à une question: Il a dit que l'Accord de libre-échange était négocié. C'était toute une nouvelle. Il a aussi dit:

Nous savons qu'il y a un programme américain d'exclusion de la petite entreprise. On s'est entendu pour qu'il y ait un élargissement mutuel de la passation des marchés entre gouvernements, ce qui amplifierait les dispositions multilatérales déjà signées aux termes du GATT, et pour qu'il y ait ainsi une évaluation de l'ouverture des marchés américains à la concurrence des entreprises canadiennes, y compris les petites entreprises, catégorie qui était exclue aux termes du programme d'exclusion américain. Les entreprises canadiennes seraient alors libres de concurrencer pour une portion des dépenses du gouvernement américain évaluées à 3 milliards de dollars canadiens. Ce n'était pas possible auparavant, monsieur le Président.

Je me suis adressé au ministère des Approvisionnements et Services et, plus précisément, aux hauts fonctionnaires qui s'occupent de près du libre-échange et ils m'ont dit que rien entre le Canada et les États-Unis ne serait changé en ce qui a trait au programme d'exclusion de la petite entreprise. Cela signifie que le Canada n'a pas obtenu le libre accès au marché

américain comme le gouvernement essaie de le faire croire aux Canadiens. Ceci entérine simplement ce qu'ont dit notre porte-parole, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) et notre leader: le Canada n'a pas obtenu le libre accès au marché américain. C'est absolument vrai lorsqu'on songe au programme d'exclusion de la petite entreprise.

Chaque fois qu'on soulève cette question et qu'on commence à en parler, les députés de l'arrière-ban du gouvernement et les ministres se lèvent et disent que nous sommes rétrogrades, que nous ne sommes pas animés par des idées progressistes. Ce n'est pas être rétrograde que d'essayer de protéger les Canadiens contre un mauvais marché que le gouvernement qualifie de positif, lorsqu'en fait l'ouverture même du marché qu'il promet est inexistante. Nous ne voulons pas vendre le Canada. Ils ne devraient pas faire valoir tous ces avantages lorsqu'il n'y a rien de vrai.

Nous savons que la construction d'infrastructures et de services de transport s'est toujours faite ici d'est en ouest. Il y a toujours eu, bien avant la Confédération, un axe Nord-Sud causé par nos rapports avec les États-Unis. Toutefois, nous avons toujours pu conserver notre identité. Or, du revers de la main, par cet Accord commercial, le gouvernement balaie toutes les réalisations des Canadiens depuis plus d'un siècle pour construire une nation d'est en ouest. Sans ambages, il a opté pour l'axe Nord-Sud qui va faire affluer chez nous toute l'économie et la culture américaines.

• (1210)

Les membres du gouvernement disent que les gens ont peur. Ils commencent à avoir peur parce qu'ils disent que si ne nous concluons pas cet Accord quelque chose de terrible nous arrivera. Ils disent que nous serons rejetés; mais nous prétendons que les Canadiens ont des relations fantastiques dans le monde entier et que nous ne devons pas mettre tous nos oeufs dans le même panier. Dans le monde entier, notre pays est bien connu et jouit d'une haute réputation. Si on avait fait pour l'ensemble du commerce autant d'efforts que pour cet unique panier d'oeufs, nous serions en bien meilleure posture que pour les années à venir.

Pourquoi le gouvernement a-t-il permis aux américains de soumissionner librement les marchés canadiens dans le cadre du programme d'exclusion des PME, par exemple, sans obtenir le libre accès au marché américain pour les Canadiens? Les membres du gouvernement disent à la ronde qu'ils ont obtenu cet accès.

Pour revenir à la question de l'attrait du Sud pour le Nord, plusieurs facteurs caractéristiques des États du Sud, tels des coûts de main-d'oeuvre moins élevés, un nombre moins élevé de syndicats et des avantages sociaux moins généreux, ont favorisé l'exode des manufacturiers vers les pays du Sud. Le phénomène se produit même aux États-Unis. De 1973 à 1980, l'emploi dans les secteurs manufacturiers du Michigan, de New York et de l'Ohio a diminué respectivement de 17, 10 et 11 p. 100. Parallèlement, l'emploi manufacturier au Texas et en Californie a augmenté de 31 et de 21 p. 100 respectivement. Cette même tendance du Nord vers le Sud s'appliquerait au secteur manufacturier canadien au lendemain de la conclusion de l'Accord.